

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2010

Celle-ci a eu lieu le vendredi 5 novembre à 14h00 à la salle polyvalente de Villefort avant la manifestation organisée pour protester contre les ralentissements annoncés sur la partie sud de la ligne à partir du mois de décembre. Elle s'est déroulée en présence de nombreux élus des territoires concernés et d'adhérents de l'association.

Monsieur FAUCHER, Président de l'association, accueille les participants et leur présente le programme de l'après-midi. Il salue notamment les adhérents présents et précise que l'association a enregistré cette année 500 adhésions environ.

Il présente les excuses de René SOUCHON, Président du Conseil Régional d'Auvergne, Gérard ROCHE, Président du Conseil Général de la Haute-Loire, Jean-Claude FLORY, Député de l'Ardèche, Pierre MOREL A L'HUISSIER, Député de la Lozère, Jean PRORIOL, Député de la Haute-Loire, Alain NERI, Député du Puy-de-Dôme, Michel TESTON, Sénateur du Gard, Simon SUTOUR, Sénateur du Gard, Adrien GOUTEYRON, Sénateur de la Haute-Loire, Gérard GAROSSINO, Conseiller Général du Gard, Jean-Paul FOURNIER, Sénateur-Maire de Nîmes, Raymond RAVA, Maire de Monistrol d'Allier, Alain GAILLARD, Maire de Naussac.

Il souligne que l'association est crédible et obtient des résultats car, d'un côté, elle est écoutée par l'ensemble des autorités concernées par le transport ferroviaire et, d'un autre côté, capable d'organiser des manifestations d'envergure qui sont médiatisées.

Il laisse ensuite la parole à Jean DE LESCURE, Secrétaire de l'association, qui présente le rapport moral.

1- Rapport moral

Monsieur DE LESCURE indique que 2010 a été une année importante pour l'association qui a passé la vitesse supérieure et note que, grâce notamment à ses actions, des résultats encourageants ont été ou vont être enregistrés pour le Cévenol (relèvement de la vitesse entre Langeac et Langogne, inscription de la ligne des Cévennes dans la convention passée entre l'Etat et la SNCF qui assure le maintien à moyen terme de 40 lignes d'équilibre du territoire et a pour objectif d'améliorer leur fonctionnement).

Il rappelle que 2010 a vu ***l'organisation le 14 mai d'une manifestation importante à Langogne*** à l'occasion du 140^{ème} anniversaire de l'ouverture de la section Langeac-Langogne. Il précise que ce rassemblement, qui a réuni 800 personnes environ, a témoigné d'une mobilisation toujours aussi forte en faveur du Cévenol et de l'attachement des élus et usagers à cette ligne. Il dit que la réussite de ces mobilisations permet de donner du poids aux démarches poursuivies par l'association.

Il ajoute que cette manifestation a été l'occasion de présenter les principales conclusions de l'étude de redynamisation du Cévenol réalisée pour le compte de l'association par Robert CLARACO, expert en transport et lignes ferroviaires, qui, dans le passé, a contribué au « sauvetage » de plusieurs lignes. Il énumère la liste des mesures jugées prioritaires qui sont préconisées dans ce rapport

(relèvement de la vitesse, développement du fret, rétablissement des correspondances et liaisons directes dans les deux sens entre Marseille et Paris...) et qui ont été annoncées lors de ce rassemblement. Il précise que ces mesures ont été définies à partir des atouts et des dysfonctionnements de la ligne et souligne qu'elles ont été relayées par les membres du bureau de l'association aux autorités ferroviaires (SNCF-RFF) lors de différents rendez-vous. Il note que grâce à ce document, les élus peuvent s'appuyer sur des éléments techniques et financiers précis pour apporter la contradiction à certaines décisions stratégiques de la SNCF et RFF, parfois injustifiées et susceptibles de pénaliser la ligne. Il ajoute que cette étude permet donc à l'association de poursuivre ses actions avec une efficacité accrue et de manière plus offensive et indique qu'elle est en ligne sur son site internet : www.defense-promotion-cevenol.fr.

Il souligne que *l'association est intervenue plusieurs fois auprès des autorités concernées (SNCF-RFF- Etat) avec plusieurs rendez-vous et l'envoi de plusieurs courriers.*

Il indique tout d'abord que *l'association s'est mobilisée très rapidement en avril*, à travers des interventions médiatiques, **pour s'opposer à des travaux** (suppression des dévers) entre Langeac et Langogne, **jugés inopportuns** par un certain nombre de techniciens. Il précise que ces travaux auraient pu, à terme, remettre en cause le relèvement de la vitesse de la ligne. Il note que grâce à l'association, ces travaux ont été annulés et remplacés par une intervention de nature différente et plus appropriée. Il dit que ce changement d'orientation technique peut donner du crédit à ceux qui pensent que les autorités ferroviaires souhaitent démanteler la ligne.

Il poursuit en notant que *l'association s'est aussi mobilisée pour que le trafic fret, suspendu au printemps en raison de courbes non adaptées au tracé (en lien avec les dévers évoqués ci-dessus), puisse reprendre le plus rapidement possible.* Il indique que grâce à plusieurs interventions, le fret pouvait finalement techniquement circuler de nouveau dès juillet, soit deux mois avant la date prévue, même si les circulations assurées entre Langeac et Langogne par le transporteur ferroviaire ECR pour l'entreprise Fibre Excellence ont repris finalement un peu plus tardivement.

Il indique ensuite *qu'une réunion a été organisée le 20 mai 2010 à Clermont-Ferrand par Patrick STEFANINI, Préfet de la Région Auvergne et Coordonateur du Massif-Central, à laquelle ont participé des dirigeants de RFF, de la SNCF et des membres du bureau de l'association* (Jean-Jacques FAUCHER, Guy MALAVAL, Guy VISSAC). Il précise qu'au cours de cette réunion, Monsieur le Préfet a indiqué que le maintien du Cévenol ne saurait être remis en cause tandis que Monsieur FAUCHER, se basant sur le rapport de Monsieur CLARACO, a signalé que la vitesse entre Langeac et Langogne pourrait être relevée de manière plus importante et à des coûts moindres que ceux indiqués par la SNCF et RFF. Il ajoute que l'association a aussi souhaité que la vitesse y soit relevée plus rapidement qu'à la date indiquée par les autorités ferroviaires, ce qui sera finalement le cas dès le mois de décembre 2010.

Monsieur DE LESCURE indique que, quelques jours plus tard, *le 15 juin, Jean-Jacques FAUCHER et Guy MALAVAL ont rencontré - en compagnie de Jean PRORIOL, Député de la Haute-Loire, Francis SAINT-LEGER, Député de la Lozère, et Robert CLARACO - Jean-François CARENCO, directeur de cabinet de Jean-Louis BORLOO, alors Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable.* Il informe que la discussion a porté sur les mêmes sujets que ceux abordés à Clermont-Ferrand en précisant qu'il était apparu que le sujet prioritaire était celui du maintien du train Le Cévenol, train direct entre Paris et Marseille. Monsieur DE LESCURE explique qu'il a été alors mentionné qu'il était

Indispensable qu'il figure parmi les trains Inter-Cités qui vont pouvoir bénéficier d'un fonds spécial, ce qui a été le cas puisque la ligne des Cévennes fait partie des 40 lignes d'équilibre du territoire retenues dans une convention, passée récemment pour une durée initiale de 3 ans entre l'Etat et la SNCF, pour le maintien et le meilleur fonctionnement de ces lignes.

Monsieur DE LESCURE annonce **qu'à la suite de ces rendez-vous, des courriers ont été adressés aux dirigeants de RFF et de la SNCF** pour leur rappeler la vigilance de l'association à voir la volonté publique en faveur du maintien du Cévenol et de son bon fonctionnement, exprimée par les hauts-fonctionnaires de l'Etat (Patrick STEFANINI, Jean-François CARENCO), être bien respectée par les autorités ferroviaires. Il précise que dans les courriers envoyés aux Directeurs Régionaux Languedoc-Roussillon et Auvergne de RFF et la SNCF (et adressés en copie aux élus locaux dont les parlementaires, les présidents des conseils régionaux concernés et les représentants de l'Etat) ont été pointées du doigt un certain nombre de décisions n'allant pas dans ce sens et semblant injustifiées :

- rappel de la décision de conduire des travaux inopportuns (voir plus haut) et dangereux pour l'avenir de la ligne et finalement annulés et modifiés suite aux interventions de l'association ;
- remise en cause de la durée de suspension du fret (heureusement revue à la baisse grâce notamment aux interventions de l'association) et de l'absence de mise en œuvre de solutions alternatives pourtant possibles pour éviter cette coupure ;
- contestation de l'arrêt du Cévenol à Alès de juin en octobre en pleine saison touristique, période où la fréquentation du Cévenol est plus importante, et de l'absence de mise en œuvre de solutions là aussi possibles pour que le Cévenol continue d'arriver à et de partir de Nîmes ;
- interrogation, au regard d'un incident survenu sur la ligne Le Puy-Saint-Etienne, quant au traitement réservé au Cévenol pour un cas de figure, à priori, identique. En effet, pour une chute de rochers intervenue en mai dernier sur la zone Le Puy-Lavoûte sur Loire, un ralentissement à 30 kilomètres/heure a été instauré sur plusieurs centaines de mètres et non pas sur l'ensemble de la section avant que la vitesse initiale ne soit rétablie dès cet automne suite à des travaux. Monsieur DE LESCURE précise que dans ce courrier, l'association a rappelé que, pour un désordre identique, la vitesse du Cévenol a été, alors que là aussi des travaux de confortement avaient été réalisés, limitée pendant des années à 30 kilomètres/heure non pas sur quelques centaines de mètres mais sur une portion de 42 kilomètres, de Langeac à Langogne. En conclusion, l'association mentionnait qu'on pouvait ainsi penser qu'il y avait, à la lueur de cet exemple, deux poids, deux mesures.

Monsieur DE LESCURE poursuit en indiquant **qu'un rendez-vous a été organisé le 15 juillet dernier entre l'association et René SOUCHON, Président du Conseil Régional d'Auvergne** (partenaire du Plan Rail Auvergne qui, dans ce cadre, finance une partie des travaux entrepris sur la partie nord de la ligne). Il précise qu'à cette occasion, l'association lui a fait part de réserves concernant la nature et les effets de certains travaux engagés entre Langeac et Langogne dans le cadre de ce Plan Rail.

Monsieur DE LESCURE indique **qu'un courrier a été ensuite adressé le 5 octobre aux Directeurs Régionaux Languedoc-Roussillon de la SNCF et RFF pour notamment pointer du doigt l'annonce de**

ralentissements pour fin 2010 sur deux tronçons de la partie sud de la ligne et s'assurer que toutes les dispositions soient prises pour limiter les désagréments dus aux travaux prévus cet automne au nord de la ligne. Il détaille les propos de ce courrier dans lequel :

- est regretté une mauvaise coordination des travaux entre les régions SNCF concernées (Auvergne et Languedoc-Roussillon) avec des ralentissements au sud qui interviennent au moment où des relèvements de vitesse vont intervenir dès décembre sur la partie nord de la ligne, entre Langeac et Langogne. Dans ce courrier, il est noté qu'il serait incompréhensible, au vu des efforts poursuivis sur la partie nord de la ligne, que les nécessaires travaux à entreprendre au sud ne le soient pas dans les meilleurs délais afin de pouvoir offrir aux usagers un temps de parcours réellement amélioré sur l'ensemble de la ligne ;
- est de nouveau remis en question l'arrêt du Cévenol pendant 4 mois à Alès alors que des solutions alternatives existaient ;
- est redit la vigilance de l'association à voir la volonté publique de maintien et de bon fonctionnement du Cévenol être bien respectée par les autorités ferroviaires.

Il évoque ensuite, en lien avec le principal grief de ce courrier, l'organisation de la manifestation qui va suivre cette assemblée générale pour protester contre les ralentissements à venir sur deux tronçons de la partie sud de la ligne à partir de décembre. Il note qu'au cours de ce rassemblement, il sera précisé que le Cévenol est inscrit dans la convention récemment signée entre l'Etat et la SNCF pour le maintien et le meilleur fonctionnement de 40 lignes dites d'équilibre du territoire.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2- Rapport financier

Monsieur TEISSIER, Trésorier de l'Association, présente le bilan des comptes 2010 qui s'établit comme suit :

- Montant des recettes : 5.943 €
Les recettes proviennent exclusivement des adhésions (collectivités ou particuliers) à l'association.
- Montant des dépenses : 10.771,45 €
Les dépenses résultent principalement de l'organisation des « manifestations », de la création du site internet et de la commande de l'étude de redynamisation du Cévenol.

Soit un solde débiteur de 4.828,45 €

A noter qu'un certain nombre d'adhésions restent à encaisser et que la campagne d'adhésions 2011 devrait combler ce déficit.

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3- Election du bureau

Les membres du bureau sont réélus à l'unanimité, c'est-à-dire :

- Jean-Jacques FAUCHER, Président (Maire de Brioude, Président de la Communauté de communes du Brivadois)
- Guy MALAVAL, Vice-président (Maire de Langogne)
- Max ROUSTAN, Vice-président (Maire d'Alès, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand'Alès en Cévennes)
- Guy VISSAC, Vice-président (Conseiller général de la Haute-Loire)
- Jean de LESCURE, Secrétaire (Vice-président du Conseil Général de la Lozère, Président de la Communauté de communes de Villefort)
- Michel TEISSIER, Trésorier (Maire de La Bastide Puy-Laurent)

Monsieur FAUCHER clôt cette assemblée générale et invite les participants à se rendre à la gare de Villefort pour le rassemblement organisé suite à l'annonce de ralentissements sur la partie sud de la ligne.

Fait à Brioude, le 18 janvier 2010.

Le Président,



Jean-Jacques FAUCHER